

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRE DE PRIX

Amendis, filiale de Veolia Maroc, procède au lancement des appels d'offres suivants :

- **AO. N° 37/15 TE** : Réalisation des forages d'exploitation d'eau potable à la Wilaya de Tétouan.
- **AO. N° 38/15 TE** : Réhabilitation de la station de pompage d'eau potable Rifienne à la ville de Fnideq.

**Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles
au siège d'Amendis, à l'adresse suivante :**
Direction des Achats – Service Appels d'Offres (3^{ème} étage)
20, rue Imam Ghazali - 90 000 Tanger
Tél. : 0539 32 80 28 - Fax : 0539 34 04 56

Les conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N°AO	Frais de retrait (en dirhams)	Estimations chefs de projet (en dirhams HT)	Cautionnement provisoire (en dirhams)	Date de visite des lieux	Date limite de dépôt des offres	Délais d'exécution	Séance d'ouverture
37/15 TE	200 dhs (deux cent dirhams)	1 000 000 dhs (un million de dirhams)	20 000 dhs (vingt mille dirhams)	Mercredi 6 janvier 2016 à 10h Lieu de départ : DOP Amendis Tétouan sise au lotissement Aviation	Lundi 25 janvier 2016 avant 18h ou mardi 26 janvier 2016 à 10h	4 mois	Publique
38/15 TE	300 dhs (trois cent dirhams)	2 700 000 dhs (deux millions sept cent mille dirhams)	50 000 dhs (cinquante mille dirhams)	Jeudi 7 janvier 2016 à 10h Lieu de départ : DOP Amendis Tétouan sise au lotissement Aviation		4 mois	

1. Le paiement des frais de retrait peut s'opérer par chèque barré au nom d'Amendis ou en espèces.
2. Les offres peuvent être déposées à Tanger à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au Président de la commission des marchés avant l'ouverture des plis.
3. Les dossiers doivent être présentés conformément au **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)**.
4. L'ouverture des plis en **séance publique** est prévue **le mardi 26 janvier 2016 à 10h** à la Direction Opérationnelle d'Amendis Tétouan sise au lotissement Aviation.

Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

